



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 11/01/2019

Votre annonce n°19-4798 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 40
Annonce No 19-4798

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**I.1) NOM ET ADRESSES**

Ville de Dax, Rue Saint Pierre - BP 50344, 40107, Dax Cedex, F, Courriel : commande.publique@grand-dax.fr, Code NUTS : FRI13

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.dax.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://marchespublics.landespublic.org>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<http://marchespublics.landespublic.org>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://marchespublics.landespublic.org>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé :** Concession de licence des marques "AQUADAX" et "ALGODAX"

Numéro de référence : 19DX011

II.1.2) **Code CPV principal :**

Descripteur principal : 98390000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte :** Le présent marché a pour objet la concession de licence des marques "AQUADAX" et "ALGODAX" et l'exploitation commerciale de produits dérivés cosmétiques.

II.1.5) **Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) **Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Prestations de services

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) **Intitulé :**

Lot n° :

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 98390000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 98322110

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FR-00

Lieu principal d'exécution : L'ensemble du territoire français, y compris les départements, territoires et collectivités d'outre-mer, le territoire de l'Union Européenne, les États Unis d'Amérique et la Chine.

II.2.4) **Description des prestations :** Le présent marché a pour objet la concession de licence des marques "AQUADAX" et "ALGODAX" pour l'exploitation commerciale, par le titulaire, de produits dérivés cosmétiques établis par ses soins

II.2.5) **Critères d'attribution**

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 40
2. Moyens mis en œuvre par le candidat pour garantir une qualité optimale et pérenne des produits dérivés / Pondération : 20
3. Stratégie de diffusion locale / Pondération : 10

Prix :

1. Prix / Pondération : 30

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 69

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu à compter de sa date de notification. Sa période ferme est de 3 ans et 9 mois. Le marché est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée la période de reconduction est de 2 ans. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, ne pourra pas dépasser 5 ans et 9 mois.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Prestations de services

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : Le DUME rédigé en langue française • Partie II : Informations concernant l'opérateur économique : A, B ainsi que C et D s'il y a lieu • Partie III : Motifs d'exclusion : A, B, C et D (correspondant aux cas d'interdiction obligatoires et/ou facultatifs de soumissionner visés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics)

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : DUME • Partie IV : Critères de sélection : B : capacité économique et financière : compléter les points : 1 a) Chiffre d'affaires annuel général, (la période de référence est les 3 dernières années) • 2 a) Chiffre d'affaires annuel spécifique, (la période de référence est les 3 dernières années) • et 3, le cas échéant, si les informations concernant le chiffre d'affaires (général ou spécifique) ne sont pas disponibles pour toute la période requise

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : DUME • Partie IV : Critères de sélection : C : capacités techniques et professionnelles : compléter les points : • 1 b) les services principaux du type spécifié (la période de référence est les 3 dernières années) • 8) Effectifs moyens annuels (sur les 3 dernières années) • 9) L'outillage, le matériel et l'équipement technique mis à disposition pour l'exécution du marché

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ****III.2.1) Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

L'exécution de ce marché ne donne lieu à aucun paiement par la Ville de Dax (à l'exception de l'achat à prix coûtant par la Ville de divers produits – cf. article 6.2.2 du CCP). Le titulaire du marché se rémunère grâce aux recettes réalisées dans le cadre de la commercialisation des différents produits, et reverse en contrepartie à la Ville de Dax une somme définie à l'article 6.2 du CCP. Pour l'achat à prix coûtant par la Ville de divers produits, les sommes dues au(x) titulaire(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique :****IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

12 février 2019 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 12 février 2019 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) **RENOUVELLEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : 2022 ou 2024

VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

La facturation en ligne sera acceptée

VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Le choix du titulaire de la licence des marques Aquadax et Algodax étant cruciale pour la collectivité et son image, l'appréciation de la valeur technique, des moyens mis en œuvre pour garantir une qualité optimale et pérenne des produits dérivés et la stratégie de diffusion locale proposés dans les offres ne peuvent être parfaitement appréhendée sur les seuls mémoires techniques et notes remis par les candidats, il est, donc, nécessaire qu'une audition soit effectuée. Dès la date limite de remise des offres expirée, une audition sera organisée avec tous les candidats ayant déposé une offre. Les entreprises seront invitées individuellement, à leurs frais et par leurs propres moyens, à présenter leur solution dans les locaux de la Ville de Dax. Les soumissionnaires devront se rendre impérativement disponibles. Le candidat qui ne pourra pas participer à cet entretien sera automatiquement écarté, et son offre sera rejetée. Les entreprises seront informées de la date, de l'heure et du lieu précis de leur audition par voie téléphonique et via la plateforme du profil acheteur suivant les coordonnées que le candidat aura renseignées dans son offre. L'Audition se déroulera sur une durée d'1 heure maximum (30 à 40 minutes de présentation et 30 à 20 minutes de temps d'échanges) semaine 8. Cette audition ne constitue pas une négociation. Le candidat ne pourra pas modifier son offre à l'issue de l'audition. Aucun entretien ne pourra avoir lieu à distance. Le candidat devra impérativement se rendre sur place dans les locaux de la Ville de Dax. Le candidat pourra se faire représenter par une ou plusieurs personnes de son choix, sans que ce nombre ne puisse excéder cinq personnes. Aucune rémunération n'est prévue en contrepartie de cet entretien, considéré comme une prestation normale d'avant-vente. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://marchespublics.landespublic.org> Cette demande doit intervenir au plus tard 8 jours avant la date limite de réception des offres. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres. Le critère Prix (coefficient 30 %, soit une note sur 30) sera analysé à partir de la contrepartie financière proposée par le candidat dans son acte d'engagement et selon les sous-critères suivants : • Sous-Critère n°1 (noté sur 15 points) : Le minimum garanti proposé. • Sous-Critère n°2 (noté sur 15 points) : le pourcentage proposé sur le chiffre d'affaire La note totale sur 30 points est la somme des notes de chaque sous-critère Le critère Valeur technique (coefficient 40%, soit une note sur 40) sera analysé à partir du mémoire technique et selon les sous-critères suivants : • Sous-Critère n°1 (noté sur 20 points) : aptitudes du candidat à formuler, produire, distribuer et commercialiser des produits dérivés cosmétiques accessibles au grand public. • Sous-Critère n°2 (noté sur 20 points) : projet de Business Plan de programmation, d'évolution et de positionnement des produits (prix proposés au public) La note totale sur 40 points est la somme des notes de chaque sous-critère

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Pau, 50 Cours Lyautey - BP 543, 64010, Pau Cedex, F, Téléphone : (+33) 5 59 84 94 40, Adresse internet : <http://www.telerecours.fr/>

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**VI.4.3) **Introduction de recours :**VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal Administratif de Pau, 50 Cours Lyautey - BP 543, 64010, Pau Cedex, F, Téléphone : (+33) 5 59 84 94 40

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

11 janvier 2019

Éléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : **19DX011**

Classe de profil : Commune

Siret : 21400088700015

Libellé de la facture : Ville de Dax Service finances Rue Saint-Pierre BP 50344, F-40107 Dax Cedex.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 12 février 2019

Objet de l'avis : concession de licence des marques aquadax et algodax

Nom de l'organisme : Ville de Dax

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR3650186



> Informations légales